



<p style="text-align: center;">Chargé(e) de mission</p> <p style="text-align: center;">Conseil de Développement et animation Leader</p> <p style="text-align: center;">CDD 6-8 MOIS</p>
--

Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, Quimper Cornouaille Développement, agence de développement économique, d'urbanisme, d'énergie et structure support du pays de Cornouaille, recrute :

un(e) Chargé(e) de mission Conseil de Développement et animation Leader

Le pays de Cornouaille, sud du département du Finistère, regroupe 83 communes en 8 communautés et compte 318.000 habitants. Quimper Cornouaille Développement, sa structure support, fonctionne sous statut associatif d'agence d'urbanisme agréée et le conseil de développement, institué à ses côtés sans personnalité juridique propre, s'appuie pour son fonctionnement sur les moyens qui sont mis à sa disposition par l'agence.

Missions :

Mission principale : Conseil de Développement

- secrétariat administratif des instances du conseil de développement (plénière, bureau, commissions) : agenda, salles, convocations, dossiers, compte rendus...
 - suivi des travaux menés : recueil d'éléments d'analyse, production de dossiers ...
- Cette mission est évaluée à 60% d'un plein temps.

Mission complémentaire : Programme Leader

- Accueil des futurs porteurs de projets et aide à la construction de leur projet (travail avec les partenaires, plan de financement, etc.)
 - Aide au montage du dossier de demande de subvention (contrôle des pièces justificatives demandées, analyse technique et budgétaire, travail d'instruction)
 - Préparation des dossiers pour passage en comité unique de programmation
 - Suivi administratif des dossiers en cours
 - Relations avec la Région
- Cette mission est évaluée à 40% d'un plein temps.

Il est précisé, pour la mission principale, que l(a)e chargé(e) de mission relève de l'autorité fonctionnelle du président du conseil de développement quant à l'organisation et au contenu des tâches à effectuer, respectant ainsi l'autonomie des travaux du conseil de développement. Son autorité employeur reste par contre Quimper Cornouaille Développement, qui le dirige également sur le reste de son temps de travail affecté à la mission complémentaire consacrée au nouveau programme Leader.

Conditions du poste :

Niveau de formation attendue : bac + 3/5 en développement local / gestion de projets.

Expérience de 2 ans minimum dans la gestion des fonds Leader

Poste basé à Quimper, avec déplacements (Cornouaille et en région), horaires irréguliers (réunions le soir) et amplitude variable selon la charge de travail.

Rémunération selon expérience.

Prise de fonction souhaitée : au plus tôt

Date limite de réception des candidatures : **15 février 2017**

Transmettre lettre de motivation + CV détaillé + copie des diplômes à :

M. le Directeur de Quimper Cornouaille Développement, 10 route de l'innovation, CS 40002, 29018 Quimper cedex

Ou par mail à contact@quimper-cornouaille-developpement.fr